



Trois essences différentes:

Après avoir préparé le terrain, tout en conservant les plus gros spécimens déjà présents afin de favoriser la diversité, 550 chênes rouges, 300 châtaigniers et 150 merisiers ont été plantés.

Le Chêne rouge est un grand arbre vigoureux à couronne ronde et au tronc qui se poursuit jusqu'à la cime. Les branches latérales sont puissantes, souvent horizontales et largement étalées. Sa croissance est plutôt rapide pour le genre.



Le Châtaignier est un grand arbre puissant, à tronc court et à large couronne étalée. L'écorce forme souvent des bourrelets brun gris enroulés en spirale vers la droite. Les chatons blancs verdâtres apparaissent en juin-juillet. Les châtaignes arrivent à maturité en octobre. Les fleurs sont blanc-crème de juin à juillet.



Le Merisier est un arbre de taille moyenne à couronne ovale et à tronc droit pénétrant profondément la couronne. Les branches sont disposées en verticilles et l'écorce rougeâtre qui se fissure avec l'âge est très décorative. Les fleurs sont blanches, groupées en bouquet et apparaissent entre avril et mai. Les fruits d'un rouge foncé apparaissent en juillet et sont comestibles.



Les étapes de la plantation :

- Préparation du terrain
- Préparation des plants en pépinière
- Plantation manuelle à la bêche
- Installation des protections contre le gibier



Plus de vert à Gévezé:

Avec un taux de boisement moyen de 13 %, la région Bretagne est peu forestière au regard du taux de boisement moyen du territoire métropolitain qui est de 29,2 %. L'essentiel de la surface régionale (près des trois quarts) est consacré aux activités agricoles (classées dans « Autre végétation »). A un niveau départemental, l'Ille-et-Vilaine ne rassemble que 10% de forêt sur son territoire. La forêt bretonne est privée à près de 93 %, c'est-à-dire 310 000 ha sur 333 000 ha contre une moyenne nationale de 75%. De plus 57% de la surface de la forêt en Ille-et-Vilaine est monospécifique (à une seule essence pure ou prépondérante). Les peuplements à trois essences comme celui de Gévezé représentent 41 000 ha soit 13 % de la surface de forêt de la région.



Les avantages de la plantation

- Absorption du carbone
- Participation à la biodiversité
- Amélioration des rendements agricoles
- Production de bois, matière première renouvelable

Le suivi du projet par un expert forestier

Le projet de plantation est supervisé par un expert forestier de la coopérative Coforouest. Spécialiste des écosystèmes et de la sylviculture, il intervient directement pour l'aménagement durable des forêts et leur exploitation en fin de cycle. Il gèrera dans les premières années l'entretien du boisement, c'est-à-dire un passage mécanique à la débrousailluse entre les arbres afin de maîtriser la végétation concurrente et permettre aux arbres de recevoir la majorité de la ressource en eau, de la lumière et des éléments nutritifs du sol. Ensuite viendront les tailles de formation et l'élagage qui sont nécessaires pour obtenir des arbres de qualité.

La vérification par Ecocert

Un contrôle du bon établissement des plantations ainsi que de leur bonne croissance sera réalisé par l'entreprise Ecocert (internationalement reconnue pour la certification forestière et la certification des cultures biologiques). Cette vérification est effectuée sur un échantillon représentatif des plantations réalisées par les Pépinières Naudet à 3 reprises sur une durée de 15 ans après la plantation. Ces contrôles seront effectués par des experts forestiers indépendants contractés par Ecocert.

Au cours des vérifications terrains, différents critères seront évalués :

- Le respect de l'itinéraire technique

- Le respect des essences plantées
- La densité de plantation
- La localisation par GPS
- La surface des plantations
- Le contrat avec le propriétaire foncier
- L'entretien éventuel de la parcelle
- La hauteur moyenne des arbres pendant une certaine période de croissance
- Le diamètre des arbres après cette période de croissance
- La qualité du sol